

Temps de vie - Actes pastoraux (baptême, confirmation, mariage, service funèbre)

L'organisation d'un de ces 4 temps spécifiques : sacrement du baptême, confirmation, bénédiction de mariage, culte d'action de grâce à l'occasion des obsèques d'un proche, nécessite un temps de préparation. Il est nécessaire de prendre contact le plus tôt possible avec le pasteur pour organiser un évènement familial.

Concernant les bénédictions de mariage, des temps communs avec les différents couples qui préparent cette cérémonie durant l'année scolaire, auront lieu aux **dates suivantes** : **vendredi 24 février 2023 à 20h & vendredi 24 mars 2023 à 20h.**